

Programme Courants - Automne 2016

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUPÉRIEURE

D'ARCHIVISTIQUE

Construire une politique de protection durable du patrimoine culturel

Dates du lundi 10 au vendredi 14 octobre 2016 inclus

Conception et mise en œuvre Ministère de la culture et de la communication

Direction générale des patrimoines, avec le soutien du Secrétariat général / Service des affaires juridiques et internationales et l'appui opérationnel de la Maison des Cultures du Monde.

Langues de travail : français et arabe (traduction simultanée possible en fonction du niveau de maîtrise du français des participants)

Public concerné La Conférence internationale supérieure d'archivistique (CISA) s'adresse à des responsables de services d'Archives nationales, territoriales ou d'entreprises, ainsi qu'à des professionnels expérimentés (chef de projet, responsable de service, archiviste-expert, enseignant-chercheur). Ils assurent des fonctions de responsabilité, d'organisation, de pilotage de projet de service. En 2016, la CISA s'adresse aux pays du Maghreb, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient membres de l'OIF.

Contexte Les responsables d'archives sont confrontés à des enjeux multiples et complexes, dans un environnement administratif, juridique, technologique en pleine mutation : professionnalisation et évolution du métier d'archiviste, maîtrise des outils juridiques et techniques qui conditionnent la production de l'information, conservation et traitement, diffusion et valorisation, place de l'archiviste dans la société de l'information, échanges internationaux.

La CISA, créée en 2012, a déjà accueilli des participants des pays membres du Conseil de l'Europe (2012, 2015), d'Amérique latine (2013) et de la CEI (2014).

Objectifs La Conférence internationale propose aux participants de débattre sur des thématiques d'actualité communes à la profession et de favoriser les débats à partir des pratiques de chacun. Chaque stagiaire est invité à rendre compte de son expérience propre. On lui demandera de présenter une des problématiques en lien avec le programme. Le séminaire est un outil de sensibilisation et un moment d'échanges autour des pratiques diverses existant entre pairs des pays couverts.

La CISA 2016 aura pour thème «**Construire une politique de protection durable du patrimoine culturel**». Alors que des événements climatiques, naturels et humains sont susceptibles de mettre en danger de bien des manières différentes le patrimoine culturel et archivistique, sa protection et sa conservation nécessitent des réponses d'ordre politique, organisationnel, technique et humain. La conférence internationale se fixe pour objectifs de débattre des problématiques et des pratiques concernant la sauvegarde de ces fonds patrimoniaux, d'identifier les stratégies possibles et de comparer des exemples de scénarios de protection, à l'échelle d'une institution, d'un groupe d'institutions, d'un pays ou dans une perspective de coopération à l'échelle internationale.

Contenu Réalisée avec le réseau des services publics d'archives relevant du Service interministériel des Archives de France et avec le soutien du Conseil international des archives, la CISA 2016 pourra aborder les thèmes suivants :

- 1/ Bâtiments et risques
 - évaluation des risques externes et internes pour le patrimoine archivistique
 - recommandations pour concevoir et aménager des bâtiments d'archives
 - retours d'expériences
- 2/ Plans de sauvegarde et d'urgence
 - principes et méthodes
 - choix des documents à sauver en priorité
 - retours d'expériences
- 3/ Pérennisation et sauvegarde de l'information numérique
- 4/ Coopération internationale : mécanismes d'aide internationale, partenariats (ONG) et financements
 - aide d'urgence en cas de sinistre
 - vol et trafic des biens culturels
 - retours d'expériences
- 5/ Formation et sensibilisation des personnels des institutions patrimoniales
 - retours d'expériences

Méthodes pédagogiques La CISA se compose d'interventions de professionnels et d'experts français et étrangers, de visites de services d'archives et patrimoniaux, d'ateliers pratiques. Sa forme interactive privilégie l'implication des participants dans des études de cas favorisant la réflexion collective, la restitution d'expériences croisées et le recueil d'observations sur les réalisations ainsi que l'approche comparée des pratiques.

Prise en charge Les frais de transport vers la France sont à la charge soit du candidat, soit de son institution d'origine, soit d'un autre tiers. Les frais pédagogiques ainsi que de séjour en France (hébergement, repas, transports) seront couverts par le Ministère de la culture et de la communication.

Informations **Ministère de la culture et de la communication**

Direction générale des patrimoines

Département de la formation scientifique et technique (DFST)

56 rue des Francs Bourgeois – F 75003 Paris

www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/

Jean-Pierre Defrance, chef du département de la formation scientifique et technique

Tél : 33.1/40 27 67 23 - jean-pierre.defrance@culture.gouv.fr

Secrétariat Général

Sous-direction des affaires européennes et internationales

Aurélie Latchimy, chargée de mission Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient Afghanistan et Pakistan

Tel : 33.1/40 15 37 24 aurelie.latchimy@culture.gouv.fr

Gestion des candidatures / Organisation

Maison des Cultures du Monde 101 boulevard Raspail – F 75006 Paris

Catherine Annoepel, coordinatrice des programmes Courants

Tél : 33.1/ 45 44 08 39 - annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Le dossier **complet** devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera, **émettra un avis motivé sur la candidature**, et l'adressera à la Maison des Cultures du Monde au plus tard **le 17 juin 2016 à** : annoepel@maisondesculturesdumonde.org